



Le 22 février 2019

Monsieur l'abbé,
Membres du conseil de la fabrique,
Personnel responsable de la comptabilité,

Il est maintenant temps de préparer les rapports de fin d'année soit **le rapport annuel, le rapport pour la contribution diocésaine et le rapport des messes à célébrer** en version informatisée.

Veillez prendre note que la date d'échéance pour la remise des rapports de 2018 est le **31 mars 2019**.
Nous comptons sur votre collaboration pour respecter cette date butoir.

RAPPORTS DE FIN D'ANNÉE À COMPLÉTER :

1. **Rapport annuel** (états financiers), **Contribution diocésaine** (sommaire des revenus cotisables), **Rapport des « Messes à célébrer »** et **Formulaires T3010 et TP-985.22**

Plusieurs changements ont été effectués cette année, donc nous vous demandons d'utiliser les formulaires qui vous ont été envoyés. Les états financiers produits sur les anciens formulaires ne seront pas acceptés. **UNE SEULE COPIE** des rapports (Rapport Annuel, Contribution diocésaine et Rapport des messes) dûment remplis doit être retournée par voie électronique à l'adresse suivante : **BCordeiro@diocesemontreal.org**.

Il faudra aussi nous envoyer **une copie signée de la page de présentation du rapport annuel par voie électronique ou par télécopieur au (514) 925-4327.**

Veillez également faire parvenir une copie de vos états financiers à votre Vicaire Épiscopal, Mgr. Roger Dufresne (**RDufresne@diocesemontreal.org**), ou l'Abbé Alain Mongeau (**AMongeau@diocesemontreal.org**), selon le cas.

Les paroisses ou missions faisant partie des communautés culturelles sont priées de faire parvenir une copie de leurs prévisions budgétaires au vicaire des Communautés culturelles, Mgr. Pierre Blanchard (**PBlanchard@diocesemontreal.org**).

RAPPEL

2. **Gouvernement du Québec** : Formulaire **TP-985.22**

Ce formulaire doit être rempli et expédié avec une copie de votre Rapport Annuel (états financiers) au ministère du Revenu du Québec, **avant le 30 juin 2019**. Le formulaire peut être téléchargé sur le site WEB de Revenu Québec à l'adresse suivante : **http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/sepff/formulaires/tp/tp-985_22/default.aspx** .

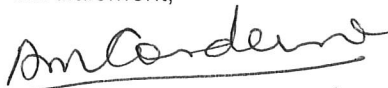
3. **Gouvernement du Canada** : Formulaire **T3010**

Ce formulaire vous parvient directement du Gouvernement Fédéral. Une fois rempli, vous devrez l'expédier avec une copie de votre Rapport Annuel (états financiers) ainsi que les autres documents exigés par l'Agence du Revenu du Canada, **avant le 30 juin 2019**. Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site WEB de l'Agence du Revenu du Canada à l'adresse suivante : **<http://www.cra-arc.gc.ca/F/pbg/tf/t3010/>**.

IMPORTANT: Vous devez désormais nous faire parvenir une copie de vos **Formulaires T3010 et TP-985.22** lorsque vous les soumettez aux deux paliers de gouvernement au plus tard le 30 juin 2019.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec M. Pierre Lavoie au (514) 925-4300, poste 259 ou via courriel : PLavoie@diocesemontreal.org.

Cordialement,



Brian Cordeiro, d.p., CPA (É.U.)
Économiste adjoint

c.c : Mgr. Roger Dufresne
Abbé Alain Mongeau
Mgr. Pierre Blanchard
Laura Rochford, CPA, CA